

# Concours des pratiques agro-écologiques 2023

Les inscriptions sont ouvertes  
du 15 mai au 2 juin !

Pour la seconde année consécutive, le Parc national de forêts organise le concours de pratiques Agroécologiques « Prairies et Parcours », dans la catégorie Fauche prioritaire (et pâturage secondairement), sur les communes adhérentes.

**Objectif : Récompenser le meilleur équilibre agro-écologique obtenu par les éleveurs.**

Le concours concerne tous les éleveurs qui valorisent des pâturages et des prairies de fauche non semées, riches en espèces, afin d'en tirer le meilleur profit dans l'alimentation des troupeaux.



## Pourquoi participer ?

### Reconnaissance

Une reconnaissance collective et individuelle du rôle des éleveurs dans la valorisation et la préservation de la biodiversité des prairies non semées, et dans l'importance de ces milieux pour la qualité des **produits alimentaires**.

### Échange

Une occasion unique d'échanger directement sur l'exploitation avec des spécialistes qu'un éleveur ne fréquente pas habituellement : botanistes, agronomes, apiculteurs..., et **de s'ouvrir à d'autres regards**.

### Connaissance

**Des informations et des conseils de gestion fournis par le jury**, appréciés par les éleveurs, concernant les parcelles, la richesse de leur flore en lien avec le milieu et les pratiques (valeur fourragère, impact sur la qualité des produits, la santé des animaux, valeur mellifère, etc.).

### Communication

...et pour les lauréats, un **coup de projecteur** mettant en évidence auprès de leur clientèle, des habitants ou des élus, leur contribution à la préservation de la biodiversité, et leur implication dans la qualité et la typicité des **produits de terroir**.

## Le concours du Parc national de forêts

**Dates d'inscription éleveurs : 15 mai au 2 juin 2023**

**Dates passage Jury : Mercredi 7 juin 2023**

Le jury présidé par Mme PETIT (INRAe Dijon) composé d'agronomes, botanistes, apiculteurs et paysagistes viendra à la rencontre des éleveurs candidats le 7 juin prochain pour échanger sur les parcelles proposées au concours.

**Renseignements et inscriptions :**

**Parc national de forêts**

Jean-Yves Vansteelant

[jeanyves.vansteelant@forets-parcnational.fr](mailto:jeanyves.vansteelant@forets-parcnational.fr)

06 74 23 31 66

Les 7 critères de la méthode de notation construite avec l'INRA :

- Fonctionnalité agricole
- Productivité
- Valeur alimentaire
- Souplesse d'exploitation et saisonnalité
- Fonctionnalité écologique
- Renouvellement de la diversité végétale
- Valeur paysagère et patrimoniale



Mettez  
en avant vos  
savoir-faire  
en participant  
au concours !

# VOUS ÊTES ÉLEVEUR ET VALORISEZ DES PARCOURS OU PRAIRIES NATURELLES ?

INSCRIVEZ-VOUS AU CONCOURS SUR [WWW.CONCOURS-GENERAL-AGRICOLE.FR](http://WWW.CONCOURS-GENERAL-AGRICOLE.FR)

Concours organisé par :



En partenariat avec :

